

(édito)

L'EXPLOITATION CINÉMA N'EST PAS ÉPARGNÉE

L'année 2020 a été marquée par une crise sanitaire mondiale qui a eu – et a encore – de fortes répercussions dans tous les domaines de la société et dans de nombreux secteurs économiques.

L'exploitation cinématographique n'a pas été épargnée et les circuits itinérants, comme toutes les salles de cinéma et l'ensemble du secteur de la culture, ont été contraints de suspendre leur activité à deux reprises. À ce jour, nous attendons toujours de pouvoir rouvrir...

Le CNC vient de révéler* que la fermeture des salles pendant 162 jours en 2020 avait entraîné une baisse de près de 70 % de la fréquentation, avec seulement 65,1 millions de spectateurs (contre un peu plus de 213 millions en 2019).

Qu'en est-il pour nous ?

Comment les cinémas itinérants ont-ils vécu cette année 2020 ? Quelle est leur situation et que peuvent être leurs perspectives ? Comment surmonter une telle crise que les mesures gouvernementales et institutionnelles ont heureusement amortie ?

Afin de faire valoir, avec des données précises, la situation des circuits, le conseil d'administration de l'ANCI a souhaité mesurer concrètement les effets de cette crise sur le cinéma itinérant : perte d'activité, impact financier, répercussions sur l'emploi...

L'enquête, via un questionnaire adressé à l'ensemble des itinérants, a eu un taux de réponse important qui témoigne de l'inquiétude de notre profession, mais qui permet aussi d'assurer des résultats très fiables.

C'est à ces résultats et à leur analyse qu'est consacré ce numéro d'*Itinérance(s) Ciné*.

(Anne Lidovel)
présidente de l'ANCI

* www.cnc.fr/professionnels/frequentation-cinematographique--annee-2020_1382389

(sommaire)

enquête	
LA SANTÉ DES ITINÉRANTS	1
fréquentation	
LES ITINÉRANTS ET LA CRISE SANITAIRE : UNE BAISSÉ SIGNIFICATIVE DES ACTIVITÉS ET DE GRANDES DISPARITÉS	2
scolaire	
L'ÉDUCATION AUX IMAGES N'A PAS ÉTÉ ÉPARGNÉE...	4
économie	
JUSQU'ICI, TOUT VA (PRESQUE) BIEN...!	5
prémices	
LA REPRISE, OUI, MAIS QUELQUES SÉQUELLES...	6



(enquête)

LA SANTÉ DES ITINÉRANTS

L'enquête s'est déroulée informatiquement (avec Framiforms) entre le 19 novembre et le 20 décembre 2020. L'activité des cinémas étant arrêtée depuis le 30 octobre, les données recueillies étaient définitives avant la fin de la période concernée.

Le questionnaire à renseigner en ligne a été adressé directement aux 109 circuits itinérants recensés. Les réponses émanent de 55 organismes, et concernent 64 circuits (61 adhérents de l'ANCI et 3 non adhérents), soit 59 % des circuits existants. Si on considère uniquement les principaux circuits, ceux qui ont plus de deux points de projection et une activité régulière, cette pro-

portion monte à 70 %, ce qui permet d'avoir une représentation assez précise de la situation des circuits et de l'impact de la crise sanitaire sur leur activité. Toutes les régions où il y a du cinéma itinérant sont représentées dans les répondants à l'enquête – en proportion du nombre de circuits qu'on y trouve : Auvergne-Rhône-Alpes (16), Nouvelle-Aquitaine (8), région Sud (8),

Occitanie (7), Pays de la Loire (6), Centre-Val de Loire (5), Bourgogne-Franche-Comté (4), Grand Est (4), Hauts-de-France (2), Normandie (2), Île-de-France (1) et Martinique (1). À noter que deux circuits, créés au cours de l'année 2019, n'avaient pas deux années complètes d'activité permettant la comparaison. Ils n'ont donc pas pu être pris en compte dans la plupart des résultats chiffrés.

LES ITINÉRANTS ET LA CRISE SANITAIRE : UNE BAISSÉ SIGNIFICATIVE DES ACTIVITÉS

Le CNC a publié début janvier les chiffres de fréquentation des cinémas en France en 2020. Ils traduisent sans surprise le très fort impact des périodes de fermeture des salles sur le niveau des entrées : l'exploitation dans son ensemble a enregistré un recul de près de 70 % (69,45 %) par rapport à 2019 !

Le cinéma itinérant semble avoir (un peu) moins souffert, puisque la baisse de fréquentation moyenne des circuits se situe un peu au-dessus de 62 % (62,25 %).

Des résultats et des situations contrastés...

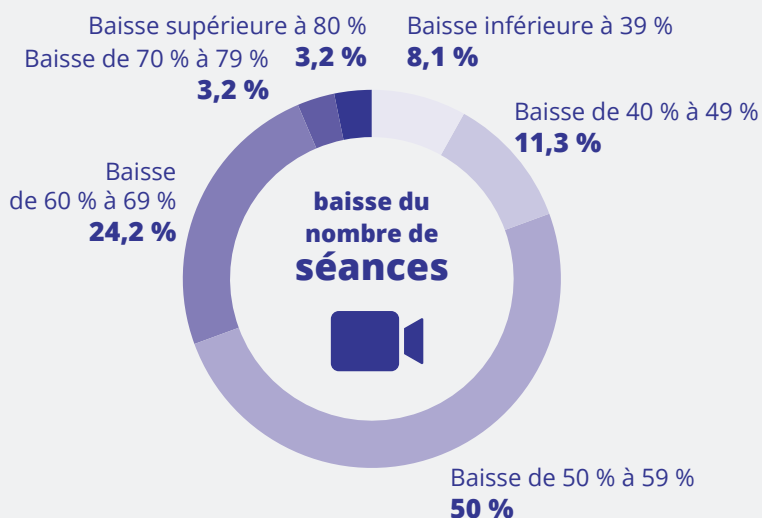
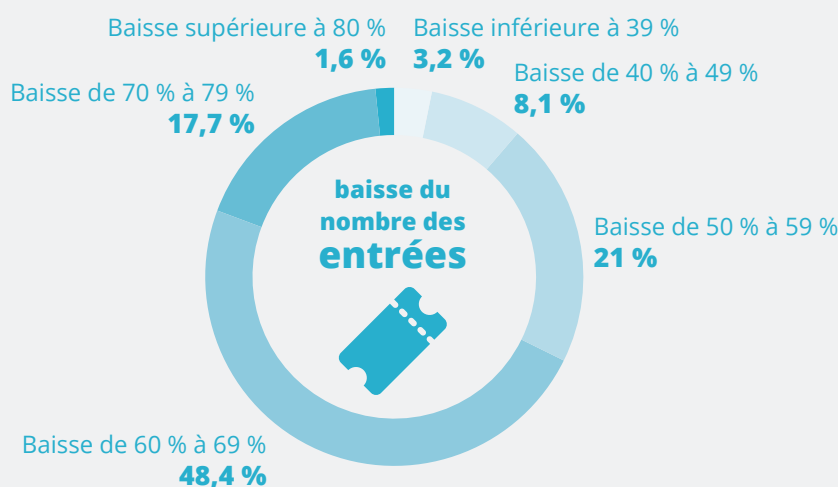
La baisse moyenne de l'activité des circuits masque une grande disparité, puisque la diminution du nombre de spectateurs entre 2019 et 2020 varie de -33 % à -90 % (cf. ci-dessous). Et lorsqu'on considère le nombre de séances réalisées en 2020, on enregistre un éventail de baisse encore

plus large, qui va de -24 % à -94 % par rapport à l'année précédente ; pour une baisse moyenne qui s'établit à 55,9 % ! Si de rares circuits ont été fortement touchés par l'arrêt des projections, il faut souligner que les trois quarts des cinémas itinérants se situent, de peu ou de beaucoup, en dessous du niveau

moyen de baisse constaté pour l'ensemble de l'exploitation... Les raisons des écarts — parfois très grands — existants entre les circuits sont multiples. Elles n'étaient pas précisément demandées dans l'enquête ; néanmoins, sans prétendre à l'exhaustivité, il est possible d'avancer quelques hypothèses.

La période estivale, par exemple, a pu marquer des différences. Plusieurs circuits ne fonctionnent généralement pas l'été — ou différemment — et n'ont donc pas proposé de séances à une période où l'exploitation avait repris. De rares circuits, notamment animés par des bénévoles, ont même pris la décision de ne pas rouvrir le 22 juin et d'attendre la date habituelle de démarrage d'une nouvelle saison.

La baisse d'activité entre 2019 et 2020



en aparté

Les circuits ont également été interrogés sur le montant des dépenses liées au COVID en 2020. Les réponses sont très variables, et vont de 100 € à 20 000 € ! La majorité des réponses se situe entre 100 et 1 000 € et correspond aux dépenses, finalement modestes, de fournitures nécessaires au protocole sanitaire lors de la reprise (masques, gel, signalétique, etc.). Lorsque les dépenses annoncées dépassent plusieurs milliers d'euros (jusqu'à 10 000, 11 000 et même 20 000 €), cela inclut des dépenses de personnel, notamment des personnels embauchés spécifiquement pour le travail supplémentaire généré par la situation (encadrement des séances, travail administratif, de programmation ou d'organisation supplémentaire).

ET DE GRANDES DISPARITÉS

Une reprise plutôt lente et un public prudent...

La reprise difficile a sans doute plusieurs causes, comme peut-être la position des partenaires locaux - bénévoles ou élus municipaux - et surtout l'attitude des spectateurs. La « réticence » du public à revenir dans les salles lors de la reprise et en septembre est un constat assez généralement partagé, mais dont les conséquences n'ont pas été les mêmes pour tous.

De nombreux témoignages directs confirment que les spectateurs ne sont pas revenus aussi nombreux que d'habitude, en particulier les personnes les plus âgées qui constituent souvent un public fidèle. Par crainte ou prudence, les « seniors » ont souvent renoncé à venir aux séances en dépit des mesures mises en place. Un répondant déplore même « un vide de 80 % » au cours de l'été 2020 !

Cette baisse générale de la fréquentation, et des moyennes par séance en berne jusqu'à la fin du mois de septembre souvent, expliquent pourquoi la plupart des circuits enregistrent, par rapport à 2019, une chute des entrées proportionnellement plus importante que la baisse du nombre de séances.

Les disparités peuvent s'expliquer aussi par le contexte géographique ; la région concernée, par exemple, a pu jouer un rôle. Ainsi, sur les huit circuits qui enregistrent les meilleurs résultats de fréquentation (une perte qui ne dépasse pas 50 % par rapport à 2019), sept sont situés dans les régions du sud, Région Sud/Paca et Occitanie, dont cinq pour la seule Région Sud. Est-ce parce que le climat a favori-

sé la compensation d'une saison de plein air ? Est-ce plutôt l'apport de touristes particulièrement nombreux en 2020 dans ces régions, qui ont renforcé le public habituel ?

La nature des communes a pu aussi jouer un rôle. Un responsable de circuit rapporte que « les communes qui ont connu une baisse très significative sont les communes les plus peuplées du circuit, des communes industrielles et commerciales qui ont eu des cas de Covid assez nombreux ».

La programmation, souvent basée sur des films prévus antérieurement ou sortis depuis

plus de six mois, a pu également jouer un rôle. Beaucoup pensent que la désaffection du public s'explique aussi par l'absence de films porteurs cet été-là, ou simplement de films adaptés au public de l'été.

L'attitude des maires des communes est un autre élément à prendre en compte. Les exemples sont nombreux de maires qui ont refusé, par crainte ou excès de prudence, la mise à disposition de la salle polyvalente, empêchant ainsi les projections. Quelques circuits ont particulièrement été concernés par ce problème.



© DisobeyArt - photomontage com-mouv

L'été en pente douce

La période estivale était très attendue par les cinémas itinérants. C'est une saison importante pour beaucoup, et la crainte des interdictions pour limiter les risques sanitaires était grande. Pourtant, l'été 2020 a été assez bien vécu dans l'ensemble, avec des résultats globalement satisfaisants au regard du contexte.

Il faut néanmoins souligner l'hétérogénéité des circuits dans ce domaine, puisque de nombreux circuits ont réalisé plusieurs dizaines de séances plein air (et même plus d'une centaine pour l'un d'eux), alors que d'autres en ont fait moins de dix, et plusieurs pas du tout.

Les circuits ne sont pas tous concernés par les séances en plein air, mais pour ceux qui l'étaient, l'année 2020 a été vécue diversement. Certains, les plus nombreux, ont enregistré une baisse d'activité limitée en moyenne à 39,0 % par rapport à 2019. Plus encore que pour l'ensemble de l'activité, cette moyenne ne dit rien de la très grande disparité des situations. Ainsi, l'éventail des baisses s'échelonne entre - 6 % et - 96 %, même si pour 40 % des circuits concernés, la perte d'activité reste inférieure à 20 %.

Les autres, un sur quatre environ, ont vu leur activité plein air croître de 8 % à 71 %, la moyenne se situant à 40 %. Quelques circuits

ont même fait des séances plein air alors qu'ils n'étaient pas concernés habituellement.

La volonté des communes d'animer leurs villages et de respirer après une longue période de confinement a sans doute permis à de nombreux circuits de bien travailler ; il y a même eu des demandes de villages qui n'accueillaient pas de projections auparavant. Si plusieurs cinémas itinérants ont fait mieux dans ce domaine qu'en 2019, c'est en partie pour cette raison, en répondant à cette demande nouvelle.

Pour les exploitants qui gèrent des salles fixes en même temps qu'un circuit, la baisse de l'activité plein air en 2020 s'explique par la

ET PENDANT CE TEMPS-LÀ...

Pendant ces périodes de fermeture, chaque cinéma itinérant a tenté de maintenir le lien avec les bénévoles et les spectateurs.

Les moyens employés sont à peu près les mêmes pour tous, et les réseaux sociaux sont évidemment très utilisés. Des informations sur la situation générale ou spécifique au circuit, des billets d'humeur, des textes, des vidéos sont « postés » régulièrement, parfois quotidiennement pour certains. Pour d'autres circuits, le contact passe par l'édition plus formalisée d'une newsletter, ou par des courriels réguliers ; parfois même, plutôt envers des bénévoles, directement par des échanges téléphoniques. Les réseaux sociaux et la communication virtuelle ont également été utilisés de façon plus ludique avec des jeux, des charades, des concours ou des quiz... Sur un plan plus cinématographique, plusieurs circuits ont proposé des films en ligne, et ont eu recours à des plateformes et à des services de vidéos comme **La toile** ou **la 25^e heure** ; des circuits ont posté tous les jours des vidéos ou des courts métrages. Il y a eu également des ciné-débats par zoom.

D'autres ont travaillé sur une programmation participative, sur des critiques de films ; un circuit a demandé à chaque association partenaire de se présenter et de faire part à tous de ses coups de cœur.

Chacun dépasse la frustration à sa façon... en attendant !



(scolaire)

L'ÉDUCATION AUX IMAGES N'A PAS ÉTÉ ÉPARGNÉE...

L'activité des circuits en direction du public scolaire en 2020 a été beaucoup plus affectée que l'activité tout public. La baisse moyenne de cette activité frôle les 70 % (69,35 %) pour les circuits concernés, avec là aussi de fortes disparités, puisque les baisses enregistrées vont de 17 % à 100 %. Néanmoins, pour la grande majorité des itinérants, le niveau de baisse est élevé : les séances scolaires ont chuté de plus de 60 % pour neuf circuits sur dix, et de 80 % pour près de la moitié !

En 2019, environ 15 % des cinémas itinérants n'ont pas fait de séances scolaires (ou très occasionnellement) ; cette proportion a plus que doublé en 2020 (34 %). Mieux, la moitié des circuits (50,1 %) ont réalisé plus de 50 séances scolaires dans l'année, 26,6 % en ont réalisé plus de 100 et 9,3 % ont dépassé les 200 séances.

En 2020, ces proportions sont tombées respectivement à 12,5 %, 3,1 % et... 0 % !

La diminution des séances scolaires s'explique par les causes déjà évoquées pour l'ensemble de l'exploitation itinérante, en particulier l'interdiction d'accès aux salles municipales

parfois. La fermeture des salles dans des périodes d'ordinaire propices aux séances scolaires (printemps, décembre) alors qu'il n'y en a pas généralement lors de la rentrée scolaire (septembre, octobre) a également eu une forte incidence.

Mais, nul doute que le protocole sanitaire de reprise de l'école à l'issue du confinement, les règles sanitaires strictes et restrictives, ainsi peut-être que la conduite prudente des responsables scolaires, ont amplifié cette chute.

Les ateliers d'éducation à l'image, qui ne concernent qu'un tiers environ des cinémas itinérants, ont parfois bénéficié du maintien partiel des activités hors temps scolaires. Pour autant, à part quelques exceptions, la baisse d'activité est assez sensible et générale.

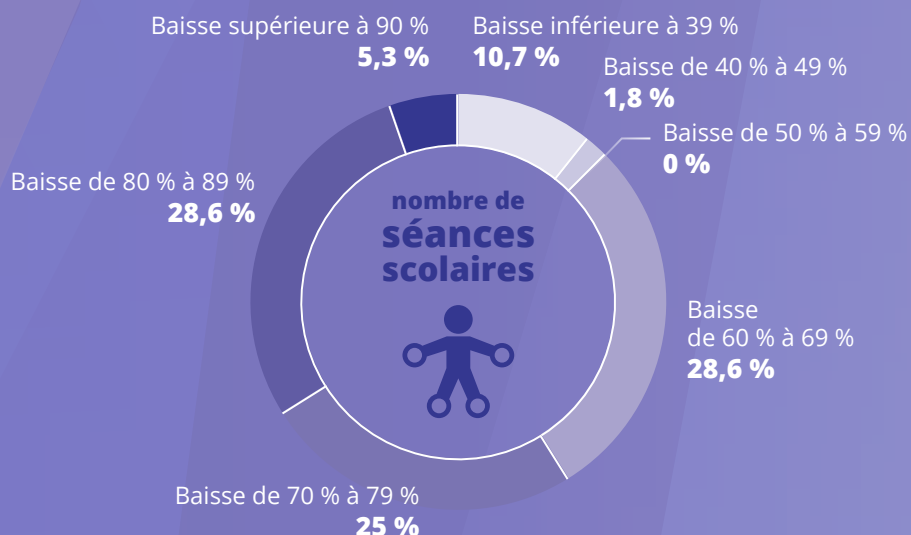
Dans l'ensemble, l'activité des circuits dans ce domaine a baissé d'un peu plus de 50 % en moyenne, avec des écarts importants là aussi ; si certains sont proches de leur niveau de 2019 ou enregistrent une perte assez minime, pour d'autres — qui en font habituellement beaucoup — l'année 2020 se solde par une forte diminution pouvant aller jusqu'à 80 %.

tentation de privilégier celles-ci pendant l'été, au détriment des points de tournée.

Au-delà de l'été, c'est une réalité parfois reconvenue par les circuits eux-mêmes et en même temps un élément de compréhension supplémentaire des différences, il a pu exister ici ou là une baisse de motivation et une réduction volontaire d'activité en raison du risque et des réticences des communes.

Au-delà des contextes locaux, de l'attitude des spectateurs et des maires, des différences régionales, il faut admettre que les écarts de situation relevés par l'enquête s'expliquent aussi par la manière dont chacun a pu ou su réagir.

Baisse du nombre des séances scolaires entre 2019 et 2020



JUSQU'ICI, TOUT VA (PRESQUE) BIEN... !

Lorsqu'on demande aux cinémas itinérants ce qu'ils pensent de leur situation financière à la fin d'une année 2020 aussi particulière, le discours général peut se résumer à cette citation en forme de réplique : « pour l'instant, ça va ! »

Les commentaires des responsables de circuits, recueillis lors de l'enquête, contiennent bien sûr des explications nuancées propres aux situations de chacun, mais ils vont presque tous dans le même sens. Les aides diverses mises en place par l'État et les collectivités, complétées ici et là par des recettes estivales, par une ponction plus ou moins importante dans les réserves ou par des subventions maintenues, ont permis que presque tous les circuits terminent l'année 2020 sans dommage irréversible.

Ainsi, à la question posée sur la capacité du circuit à surmonter la crise 56,3 % répondent « oui » à condition que l'activité reprenne en janvier, et ils sont 43,7 % à répondre « oui » si la reprise à lieu en mars.

Quelques circuits se projettent même un peu en envisageant pouvoir « tenir » plus longtemps, à condition de pouvoir reprendre une activité normale à l'été 2021. Mais ils sont 4,7 % à penser qu'ils ne pourront pas aller au-delà de mars...

Les effets négatifs de la crise sanitaire et de la fermeture des salles n'ont pas encore eu de graves conséquences financières pour les itinérants. Ainsi **aucun** circuit, parmi les 35 % qui ont un loyer à payer, dit avoir des difficultés à le faire ! Mieux, seulement 1,5 % des circuits ont été amenés à licencier un collaborateur et près de 94 % disent qu'ils ne l'ont pas fait, même si 10,9 % d'entre eux ajoutent... « pas encore ! ». (4,7 % n'ont pas répondu).

Néanmoins, plusieurs itinérants ont renoncé à une embauche prévue (12,5 %), et même à accueillir un stagiaire ou un service civique (12,5 %).

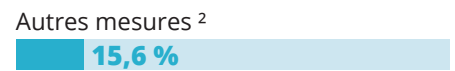
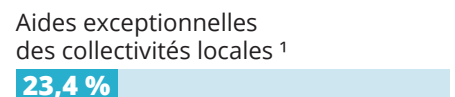
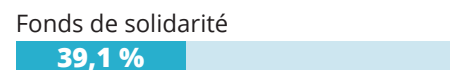
Cette bonne situation générale est d'abord due aux mesures de compensations exceptionnelles mises en place par l'État et les collectivités territoriales, ainsi que par le CNC. Les circuits ont grandement bénéficié de ces dispositifs (cf. encadré bleu clair ci-contre), en particulier le fonds de compensation du CNC, le chômage partiel, ou encore le non-versement de la TSA. En revanche, assez peu ont eu recours à l'emprunt garanti par l'État (12,5 %).

Ces résultats d'ensemble, assez rassurants, n'empêchent pas l'inquiétude exprimée par beaucoup de cinémas itinérants. Ils sont nombreux à dire qu'ils sont fragilisés, que leur trésorerie est mise à mal, que leurs réserves sont largement entamées et qu'ils ne pourront pas vivre une deuxième année identique. Que se passera-t-il si on ne reprend pas ? Si les aides ne sont pas maintenues ou sont diminuées ?

Déjà, certains ont tenu en renonçant aux investissements prévus, d'autres sont en réflexion sur de possibles licenciements, sur un arrêt de l'exploitation ou craignent à terme une liquidation.

Ces commentaires datent de la fin de l'année 2020, quand existait encore l'espoir d'une reprise prochaine...

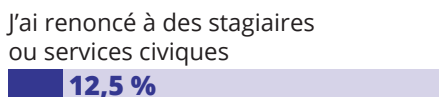
Avez-vous reçu des aides exceptionnelles de l'État ou des institutions ?



¹ Parmi les collectivités territoriales citées, les régions sont les plus nombreuses, loin devant les départements. L'intervention des communes est souvent liée au maintien des subventions habituelles.

² Les mesures autres peuvent émaner d'institutions diverses, comme la DRAC ou France active

Avez-vous été obligé de licencier du personnel ?

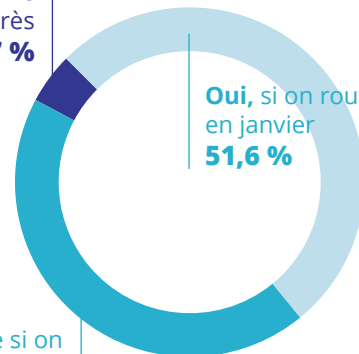


Malgré les difficultés passées et en cours, pensez-vous que votre structure parviendra à surmonter la crise sanitaire ?

Non, si on ne rouvre qu'en mars ou après **4,7 %**

Oui, si on rouvre en janvier **51,6 %**

Oui, même si on ne rouvre qu'en mars **43,7 %**



LA REPRISE, OUI, MAIS QUELQUES SÉQUELLES...

Les périodes de fermeture des cinémas ont été diversement ressenties par les circuits et l'impact sur les entrées et le chiffre d'affaires n'a pas été le même pour tous. Et d'autres conséquences de cette crise, n'ont pas eu de caractère universel pour les cinémas itinérants.

Ainsi, lors de la reprise des projections fin juin et dans les semaines qui ont suivi, à peine un tiers des circuits (32,8 %) ont pu rouvrir **tous** leurs points de tournée. Les autres ont connu des sorts divers : pour une majorité (35,9 %), ce sont de 1 à 3 points de projection qui n'ont pas rouvert, et entre 4 et 6 points pour 21,9 % des circuits. Pour 6 % d'entre eux, l'impact a pu être très sévère, allant jusqu'à une vingtaine de points restés fermés !

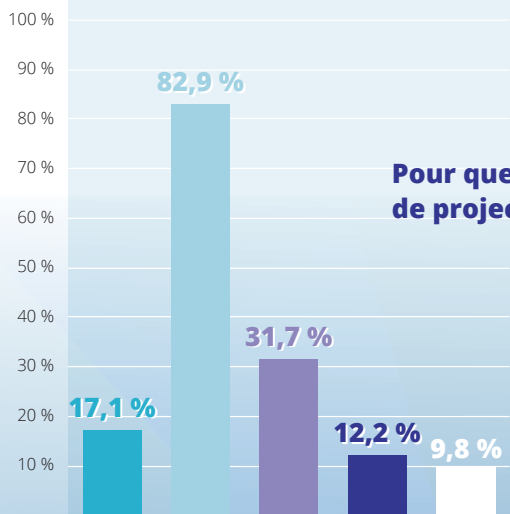
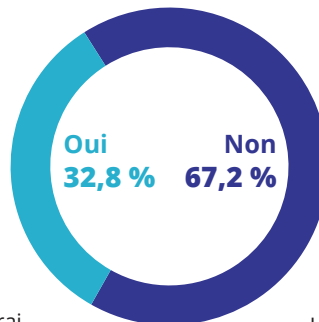
La raison principale est d'abord liée à l'autorité administrative. Les circuits qui ont connu ces fermetures invoquent à 82,9 % une décision municipale, très loin devant une décision préfectorale qui n'est citée que par 17,1 % des circuits touchés. Par ailleurs, certaines raisons rapportées ne peuvent pas vraiment être imputées à la crise sanitaire : par exemple lorsque les points n'ont pas rouvert pour « des raisons de sécurité ou de travaux » ou pour « d'autres raisons » (près de 10 %), au titre desquelles on peut mettre les communes qui projetaient déjà d'arrêter avant la crise sanitaire... Mais une explication souvent avancée comme cause de non-réouverture est liée à la nature

même des cinémas itinérants dont l'action repose, en partie au moins, sur le bénévolat. Les bénévoles qui animent les points sont souvent âgés et, par prudence ou par crainte, certains ont préféré ne pas reprendre tout de suite leurs activités et « l'abandon par les bénévoles » est cité par plus de 30 % des circuits concernés par les fermetures.

La crise sanitaire a eu des répercussions sur les bénévoles des circuits, soit parce que les plus âgés ont préféré se mettre en retrait, rester confinés chez eux ou carrément arrêter, soit parce que d'autres se sont démotivés ou étaient dans l'expectative et ont eu du mal à reprendre. D'autres au contraire se sont montrés encore plus motivés à la reprise...

Néanmoins, cela concerne une minorité de cinémas itinérants, puisque deux tiers des circuits déclarent que la crise sanitaire n'a eu aucune incidence sur l'engagement des bénévoles. Ce n'est d'ailleurs pas le seul aspect positif de l'enquête : 55 % des cinémas itinérants ont été sollicités par de nouvelles communes qui souhaitent intégrer le circuit : 36 % ont reçu la demande d'une ou deux communes, 14 % de trois ou quatre et près de 5 % ont été sollicités par cinq communes ou plus. Les élections municipales de juin 2020 ont sans doute vu l'arrivée de nouveaux élus, qui manifestent le souhait de proposer à leur population des temps collectifs et culturels.

Vos points de projection ont-ils tous rouvert ?



- Décision préfectorale
 - Décision municipale
 - Abandon par les bénévoles
 - Problème de sécurité / travaux dans la salle
 - Autre
- * Plusieurs raisons ont pu être rapportées par les circuits.



© Chressonne